

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Asie > Birmanie / Myanmar > Arakan / Rakhine > Birmanie / Myanmar : Rohingya > **Birmanie. Le conseil des droits de l'homme de l'ONU de nouveau saisi à (...)**

DROITS DE L'HOMME

Birmanie. Le conseil des droits de l'homme de l'ONU de nouveau saisi à propos des rohingyas

lundi 20 juillet 2020, par [Human Rights Watch](#) (Date de rédaction antérieure : 20 juillet 2020).

Selon l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, la Birmanie n'a pas entrepris de réformes significatives pour mettre ses nombreuses lois violant les droits de l'homme en conformité avec les normes internationales en la matière. HRW a donc décidé, le 20 juillet, de saisir à nouveau le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour l'Examen périodique universel (EPU) de la Birmanie en janvier 2021.

Nous reproduisons ici un communiqué de Human Rights Watch

Gavroche Hebdo (Thaïlande)

Malgré les engagements pris par la Birmanie lors du cycle d'examen de 2015 d'adopter des réformes démocratiques et de respecter les droits civils et politiques, le gouvernement a fait peu de progrès. Le gouvernement n'a pas respecté ses obligations juridiques internationales de rendre des comptes sur les atrocités commises par l'armée du Myanmar. Il a refusé de coopérer avec la mission d'établissement des faits mise en place par le Conseil des droits de l'homme pour enquêter sur les crimes d'atrocité et a interdit au précédent rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme au Myanmar d'entrer dans le pays.

Exiger du gouvernement qu'il progresse par des actes

« La réticence de la Birmanie à rendre des comptes pour les violations des droits de l'homme semble ne connaître aucune limite », a déclaré Phil Robertson, directeur adjoint pour l'Asie de Human Rights Watch. « Les pays membres de l'ONU devraient profiter de l'examen de la Birmanie par l'ONU pour exiger du gouvernement qu'il progresse par des actes, et non par des discours plus fleuris, afin d'obtenir de véritables améliorations en matière de droits de l'homme ».

Dans le cadre du système d'examen périodique universel, tous les États membres des Nations unies font l'objet d'un examen de leur bilan en matière de droits de l'homme sous les auspices du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève tous les cinq ans. Malgré les engagements pris lors du dernier cycle de l'EPU, en 2015, de mettre en place des institutions démocratiques, d'adopter des réformes du secteur de la justice et de promouvoir et protéger les droits des femmes, la Birmanie n'a guère progressé. Les violations des droits de l'homme commises par les forces de

sécurité birmanes à l'encontre des groupes ethniques minoritaires, notamment les Rohingyas, les Rakhines, les Kachins, les Shan, les Karen et d'autres, se sont considérablement aggravées depuis 2015.

Le cadre discriminatoire de la Birmanie à l'égard des Rohingyas est à l'origine de la situation déplorable dans l'État de Rakhine. Le droit international oblige le pays à se conformer à l'ordonnance de mesures provisoires rendue en janvier par la Cour internationale de justice pour prévenir le génocide. Dans les États de Rakhine et de Chin, la population est dans la deuxième année de fermeture d'Internet imposée par le gouvernement, dans un contexte d'escalade des combats entre l'armée de l'ethnie Arakan et l'armée birmane.

Le gouvernement n'a pas abrogé ou modifié les lois qui portent atteinte aux droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique. En conséquence, des centaines de défenseurs des droits de l'homme, de dirigeants communautaires, de membres et de dirigeants de syndicats et d'autres militants de la société civile ont été poursuivis et emprisonnés pour avoir exercé leurs droits fondamentaux.

Human Rights Watch

Pour plus de rapports de Human Rights Watch sur la Birmanie, veuillez consulter le site ici :
<https://www.hrw.org/asia/myanmar-burma>

P.-S.

- Gavroche Hebdo. 20/07/2020 :
<http://www.gavroche-thailande.com/actualites/ailleurs-en-asie/112574-birmanie-droits-de-l-homme-le-conseil-des-droits-de-l-homme-de-l-onu-de-nouveau-saisi-a-propos-des-rohingyas>
- Chaque semaine, recevez Gavroche Hebdo. Inscrivez vous en cliquant ici :
<http://www.gavroche-thailande.com/newsletter-subscribe>